



Communiqué de presse

L'Orb, labélisé « Rivière en bon état » par l'agence de l'eau à l'amont du barrage des Monts d'Orb



Ceilhes-et-Rocozels – le 5 juillet 2018

Kléber Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault, Jean-Noël Badenas, président de l'Etablissement public territorial du bassin Orb et Libron, Antoine Martinez, président de la communauté de communes Grand Orb, Fabien Soulage, maire de Ceilhes-et-Rocozels et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse inaugurent le label « Rivière en bon état » décerné à l'Orb (à l'amont du barrage des Monts d'Orb).



Ce label récompense les gestionnaires des rivières qui agissent pour l'atteinte du bon état écologique de leur cours d'eau. Il permet à tous les citoyens – promeneurs, pêcheurs, baigneurs, kayakistes – d'identifier les rivières qui affichent une bonne qualité écologique grâce à un panneau reconnaissable à ses 3 poissons bleus, installé à proximité des points d'accès à la rivière.

C'est la deuxième fois que l'Orb obtient ce label déjà décerné par l'agence de l'eau en 2015, pour le Jaur et pour l'Orb, entre ses confluences avec le Jaur et le Vernazobres.

Il récompense aujourd'hui un tronçon du fleuve situé en amont du barrage des Monts d'Orb, doté de faciès naturels alternant plaines alluviales peu larges et secteurs en gorge.

L'ORB, UN FLEUVE DE QUALITE

Fleuve fougueux, l'Orb prend sa source dans les monts de l'Escandorgue en Aveyron. Il remplit le lac du barrage de Monts d'Orb, avant de s'écouler dans les gorges de l'Orb jusqu'au Bousquet d'Orb. D'une grande richesse naturelle et patrimoniale, ce territoire rassemble une population rurale dont les activités impactent peu le fleuve qui abrite des espèces de poissons remarquables telles que la truite et le barbeau. Le Département de l'Hérault et l'agence de l'eau suivent régulièrement la qualité des eaux du bassin versant Orb Libron et les analyses montrent un très bon état global des eaux¹. Cette bonne qualité des eaux permet la pratique de la pêche et de la baignade.

¹ Toutes les données qualité des réseaux de surveillance de la qualité des eaux sont consultables librement sur le site <http://sierm.eaurmc.fr/surveillance/eaux-superficielles>

Ce label récompense les efforts des acteurs locaux impliqués dans la préservation de ce cours d'eau d'exception, au premier rang desquels l'Etablissement public territorial de bassin Orb et Libron, le conseil départemental de l'Hérault et la communauté de communes du Grand Orb.

« Le Conseil départemental de l'Hérault est un acteur majeur dans la préservation des cours d'eau, en tant que membre de l'EPTB Orb, maître d'ouvrage du réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles depuis plus de 15 ans, et au travers de l'assistance technique et des aides financières qu'il apporte aux collectivités locales », se félicite Kléber Mesquida, son président.

Laurent Rippert, Directeur de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron témoigne de son attachement à ce label.

« Le 1^{er} label que nous avons obtenu en 2015 pour les rivières Jaur et Orb représente pour nos élus une véritable reconnaissance du travail fourni depuis de nombreuses années. Ces derniers commencent à s'emparer du label et cherchent à le valoriser d'un point de vue économique. Le territoire prend conscience de l'atout que constitue le cours d'eau pour son développement. Cela veut dire que l'on prend soin des rivières et certains publics, à commencer par les pêcheurs, sont sensibles à la qualité de l'eau. Les communautés de communes travaillent aujourd'hui avec les offices du tourisme pour qu'ils communiquent sur ce label. Pour notre nouvelle labélisation sur l'Orb amont, ce sont même les élus qui ont été demandeurs du label. Ils ont bien compris l'intérêt de la démarche ! ».

LE LABEL « RIVIERE EN BON ETAT », UN SESAME POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Depuis le lancement du label « Rivière en bon état » en 2015, l'agence de l'eau a labélisé **76 « Rivières en bon état »** ou tronçons situés sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dont 11 en Occitanie.

La labélisation est une démarche volontaire et toute structure gestionnaire d'une rivière éligible au label peut en faire la demande auprès de l'agence de l'eau. Elle peut être un facteur d'attractivité pour les territoires.

« Le Label existe depuis 2015. L'objectif est de reconnaître l'effort de tous ceux qui se mobilisent pour reconquérir la qualité des cours d'eau. Le bon état est « atteignable » et la mobilisation de tous est efficace et produit des résultats. Pour ça nous avons besoin en premier lieu des collectivités et des gestionnaires qui gèrent les rivières. Mais on a aussi besoin de partenariat avec les industriels les agriculteurs, les associations de protection de la nature, les fédérations de pêche. Ce label est un facteur d'attractivité et un fleuron pour les territoires. Il montre que le bon état des cours d'eau est compatible avec des activités humaines durables, voire que le label peut contribuer au développement d'un tourisme « nature ».

Améliorer et maintenir la qualité de l'eau dans la durée, y compris quand la tension sur la ressource en eau se renforce du fait des bouleversements climatiques, c'est tout l'enjeu des années à venir ».



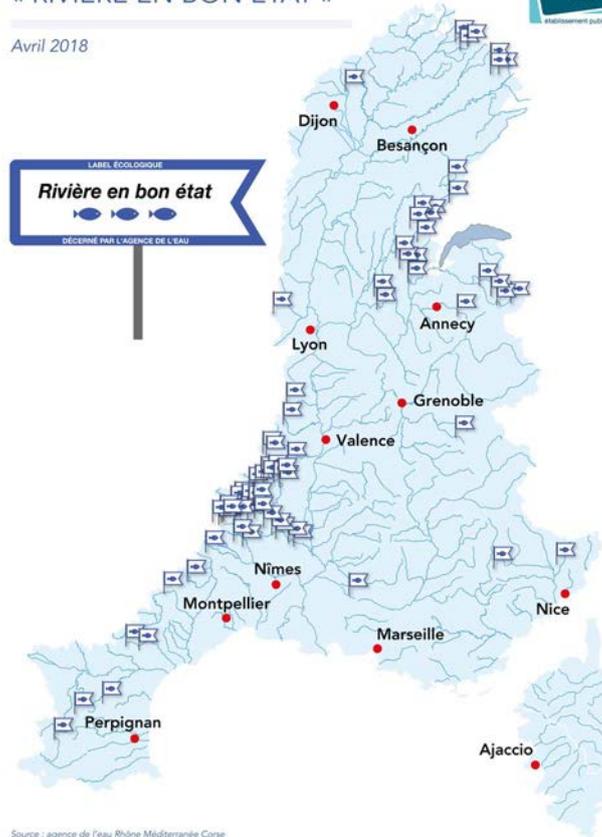
> De nombreux paramètres mesurés

Pour évaluer la qualité des eaux et décerner le label, l'agence de l'eau prend en compte les résultats du suivi de la qualité des eaux. Tous les ans, elle collecte 4,5 millions de données dans les cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse afin d'évaluer leur état écologique, c'est-à-dire leur diversité biologique et le niveau des pollutions organiques ou chimiques. Les rivières éligibles au label doivent en outre ne pas être soumises à des prélèvements d'eau excessifs ou à des dégradations physiques importantes (digues, seuils, berges rectifiées ou bétonnées...).

Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatique.

Carte des rivières labélisées « RIVIÈRE EN BON ÉTAT »

Avril 2018



- [Téléchargez la liste des rivières labélisées en bon état](#)
- [Téléchargez le règlement du label](#)

A propos de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron www.vallees-orb-libron.fr/

L'EPTB Orb Libron a pour objet de faciliter, dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements situés sur le territoire Orb Libron, ceci dans le but d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Pour cela, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil. Toutes les communes des vallées de l'Orb et du Libron, ainsi que le Département de l'Hérault, adhèrent à cet établissement public.

A propos du Conseil départemental de L'Hérault

Le Conseil Départemental met en œuvre depuis une trentaine d'années des politiques publiques de l'eau volontaristes qui visent une gestion concertée, globale et équilibrée de l'eau à l'échelle des bassins versants des fleuves héraultais. Le Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a ainsi été créé à son initiative, pour porter ces valeurs sur ces deux bassins versants.

Le 3^{ème} Contrat de rivière Orb-Libron a couvert la période 2011/2016 et représenté un effort public global de 74 M€ dont 13 M€ apportés par le Département. Le volet « amélioration de la qualité de l'eau » est un axe prioritaire pour l'ensemble des partenaires du Contrat, les montants mobilisés s'élevant à 19,4 M€.

C'est donc avec enthousiasme que le Département s'est associé à la démarche de labellisation « Rivière en bon état » afin de promouvoir les efforts consentis depuis plusieurs années sur ce bassin versant de l'Orb, et d'en valoriser les résultats issus des Contrats de rivière, auprès du grand public.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - @SauvonsLeau

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau emploie 350 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com

EPTB Orb et Libron : 04 67 36 45 99 - contact@vallees-orb-libron.fr
Département de l'Hérault - Mathilde Jean majeau@herault.fr 04 67 67 69 44